

social

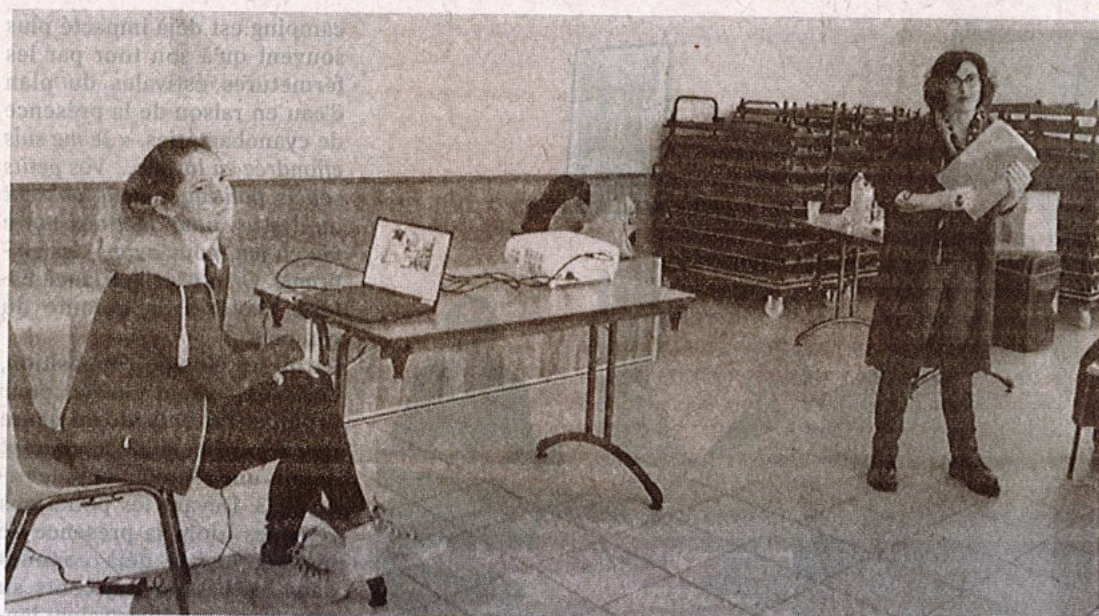
Les secrétaires de mairie mobilisées pour leur métier

Les secrétaires de mairie se mobilisent pour faire reconnaître leur profession, leurs conditions de travail et demandent une augmentation de salaire.

La secrétaire de mairie est-elle un couteau suisse ? s'est interrogée Éléonore Bidaud, déléguée syndicale CGT des Deux-Sèvres, lors d'une première réunion des secrétaires de mairie dans les Deux-Sèvres qui s'est déroulée à la salle Rabelais de Saint-Maixent-l'École lundi soir, dénonçant leurs fonctions multiples. « Les secrétaires de mairie ont-elles un avenir ? C'est un métier en tension depuis de nombreuses années. Il manque déjà 2.000 secrétaires de mairie en France alors que 60 % des secrétaires ont aujourd'hui plus de 50 ans. »

Les syndicats demandent un vrai statut

Tous ont mis en avant leurs conditions de travail mais aussi le plan de carrière et protestent contre la loi de fin décembre 2023 qui ne correspond pas à leurs besoins avec des demandes claires : « Nous voulons avoir un vrai parcours de secrétaire de mairie. » Éléonore Bidaud précise : « Les syndicats demandent un vrai statut, celui d'emploi aux fonctions de secrétaire de mairie avec une grille indiciaire propre et reva-



Éléonore Bidaud et Julie Richard, qui exercent dans trois communes, lors de la réunion, lundi soir à la salle Rabelais de Saint-Maixent-l'École. (Photo NR)

lorisée. Ils veulent un dispositif adapté type groupe d'employés, consacré aux secrétaires de mairie ou que la gestion soit totalement déléguée au Centre de gestion. » Tous demandent « une délégation de signature au même titre que le DGS, une nouvelle appellation du métier qui serait directeur ou directrice des services, responsable de l'administration communale ou celui de secrétaire générale, une formation qualifiante du métier et le déploiement de formations territorialisées ».

Parmi les revendications importantes, une augmentation de salaire et qu'il soit au minimum à 2.000 € nets mensuels. « La grille indiciaire des secrétaires de mairie et plus largement des agents territoriaux reste collée au plancher, avec une évolution lente. Nous savons que 60 % des secrétaires de mairie vont partir à la retraite. Autrefois, elles étaient toutes en catégorie A mais aujourd'hui, beaucoup sont en catégorie B ou C. De plus, on se retrouve avec des multicompé-

tences et un salaire qui ne suit pas. »

Les professionnels rappellent que ces emplois sont occupés majoritairement par des femmes à 94 %. « Nous avons aussi des secrétaires de mairie qui exercent à 62 % à temps non complet ou d'autres qui exercent, pour 25 % d'entre elles, dans trois communes pour boucler les fins de mois. Nous savons que d'ici 2030, un tiers vont partir à la retraite et que 70 % des fonctionnaires sont en catégorie C. »